



## Trousse d'outils pour la vaccination des 5-11 ans

Santé Canada a récemment autorisé l'utilisation du vaccin pédiatrique contre la COVID-19 de la compagnie Pfizer (vaccin pédiatrique à ARN messenger) pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Diverses modalités sont offertes afin de répondre aux besoins des enfants et de leurs parents :

- offre dans les cliniques de vaccination, par l'entremise d'une prise de rendez-vous en ligne **dès maintenant** ou de l'offre sans rendez-vous en fonction des régions;
- vaccination organisée en collaboration avec le milieu scolaire à partir du **29 novembre**.

Cette opération massive vise à prévenir l'infection chez les enfants, les complications de la maladie ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Même si les enfants ont peu de risques de complications graves liées à la COVID-19 comparativement aux personnes plus âgées, ils ne sont pas à l'abri de la maladie. La vaccination demeure le meilleur moyen de prévention contre la COVID-19. De plus, comme les enfants ont de nombreux contacts entre eux, la vaccination limitera la transmission du virus et aidera au contrôle de la pandémie dans la population en prévenant la transmission vers les adultes. Les milieux scolaires primaires au Québec ayant été le foyer de plusieurs éclosions depuis le début de la pandémie, les mesures sanitaires nécessaires pour contrôler la transmission ont eu beaucoup d'influence sur les activités pédagogiques, la réussite ou la persévérance scolaire et le bien-être général des enfants. Un retour à un fonctionnement plus proche de l'avant-pandémie grâce à la vaccination apportera d'importants bénéfices, non seulement aux enfants, mais aussi à leurs établissements scolaires et, plus largement, au fonctionnement de la société.

Nous vous rappelons que les établissements de santé et de services sociaux sont responsables d'organiser la vaccination des jeunes fréquentant un milieu scolaire, en collaboration avec les écoles, les centres de services scolaires et les commissions scolaires, et de s'assurer que les parents reçoivent les informations pertinentes. **Pour faciliter la communication avec les parents, le ministère de la Santé et des Services sociaux a préparé plusieurs outils.**

### Outil nécessaire au consentement éclairé des jeunes et des parents

- [Feuillelet d'information pour les parents](#) incluant le formulaire de consentement

### Outils supplémentaires pour l'aide au consentement

- Feuillelet vulgarisé disponible en 23 langues : [Pour aider au consentement éclairé](#)
- [Vidéo pour aider à prendre une décision éclairée par rapport à la vaccination contre la COVID-19](#)

### Outils de communication sur la vaccination

Le milieu scolaire joue un rôle très important dans la diffusion de l'information aux parents. Des outils de communication sont disponibles. Nous vous invitons à les diffuser dans vos écoles et auprès des parents, et sur vos médias sociaux.

- Contenus Web :
  - [Québec.ca/vaccinJEUNE](https://quebec.ca/vaccinJEUNE)
  - [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)
- Capsules vidéo : Des capsules vidéo pour les parents sont disponibles sur la chaîne [YouTube du MSSS](#).
- [Outils pour diminuer la douleur et l'anxiété liées à la vaccination chez les enfants](#)
- Autres outils : Vous pouvez aussi utiliser le matériel disponible dans [l'imagerie du MSSS](#) pour faire la promotion de la vaccination dans votre milieu. Vous y trouverez des visuels, des gabarits et des infographies.

Pour toute question supplémentaire, veuillez communiquer avec le [centre intégré de santé et de services sociaux \(CISSS\)](#) ou le [centre intégré universitaire de santé et de services sociaux \(CIUSSS\)](#) de votre région ou territoire.

Merci de votre collaboration !